

Info-Transfert

Bulletin sur le transfert de ferme au Québec

Procréer, c'est susciter la génération suivante qui innocemment, mais inexorablement, repousse la précédente vers le néant. À peine les parents ont-ils cessé d'être indispensables qu'ils deviennent importuns.

Michel Tournier
Vendredi ou les limbes du Pacifique.

Sommaire :

- Le World Wide Web à la rescousse du transfert de ferme.
- Une formule pour permettre aux jeunes de s'insérer professionnellement en agriculture.
- Le problème du transfert des fermes est un sujet d'actualité aux États-Unis. Des données sur le sujet.

Un mot de l'équipe de rédaction

La plupart des pays occidentaux sont confrontés à l'épineux problème du transfert de la ferme familiale. Que ce soient aux États-Unis, en France, en Angleterre ou en Nouvelle-Zélande, des problèmes liés à la transmission de la ferme surgissent et commandent une réflexion de fond. De la pensée à l'action, les autorités gouvernementales et les organismes du milieu agricole de ces pays cherchent des moyens pour faciliter le transfert de ferme. Des mesures financières ont été élaborées, des programmes de formation développés, des équipes de spécialistes mises sur pied, des forums réunissant agriculteurs et spécialistes et des formules originales de transmission de la ferme ont été élaborées. Le Québec n'est pas en reste dans ce bouillonnement d'idées, comme l'in-



diquent très clairement les moyens et les ressources mis à la disposition de la relève agricole et des agriculteurs pour les aider à cheminer dans leur démarche de transfert de la ferme. Dans ce numéro, nous aimerions examiner une de ces initiatives québécoises en matière d'insertion professionnelle des jeunes de la relève dans le métier d'agriculteur. Il s'agit de l'entreprise agricole connue sous le nom d'Agneaux Verreault. Cette initiative tranche nettement avec les formules plus traditionnelles d'insertion de la relève en agriculture au Québec. Nous en profiterons également pour jeter un regard sur la situation du transfert de ferme aux États-Unis. Dans ce pays, où l'emprise des forces économiques sur l'agriculture est très forte, des défis de taille attendent ceux et celles qui souhaitent transférer la ferme à la future génération.

Dans ce numéro :

Le mot de la rédaction.	1
Un site canadien sur le transfert de ferme.	1
Agneaux Verreault. Une initiative peu banale.	2
La situation du transfert de ferme aux États-Unis.	3
Agneaux Verreault. La suite.	4

Un site Internet canadien sur le transfert de ferme

Encore un site internet ! direz-vous ! Eh bien oui! Mais celui-ci est unique. Le site www.transfertdeferme.com traite exclusivement du transfert de ferme. Il s'adresse aux membres des familles agricoles et à leurs conseillers. Les informations qu'on y trouve couvrent tous les aspects du processus. Vous cherchez des renseignements lé-

goux ou des trucs fiscaux? Vous voulez savoir quelles activités sur le thème du transfert sont offertes dans votre région? Vous avez besoin d'un outil pour calculer vos dépenses et vos revenus de retraite? Vous trouverez tout cela et bien plus sur ce nouveau site Internet. Les informations, les res-

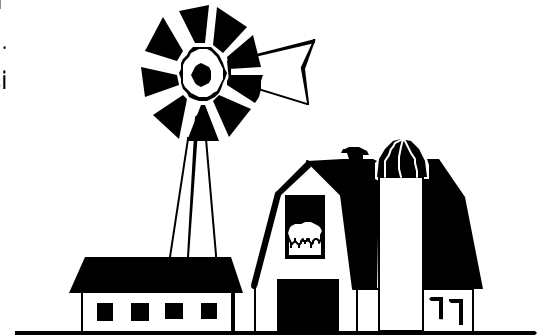
(Suite page 2)

Un site canadien (suite...)

sources et les outils sont classées par sujets. Ce qui facilite la recherche. Vous cherchez les coordonnées d'un conseiller qui peut vous accompagner dans vos démarches de transfert ? Vous le trouverez dans le répertoire de conseillers professionnels. Les conseillers y sont classés par région et par spécialité. Ce nouveau site est financé principalement par le Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole (CCGEA). Des partenaires du secteur privé seront éventuellement invités à contribuer au développe-

ment du site. Le CCGEA est un organisme national. Il travaille à l'élaboration et à la distribution d'informations et d'outils pratiques en gestion agricole. Un site anglophone (www.farmsuccession.com) est aussi disponible.

Collaboration spéciale
Sophie Gendron
Directrice de projets
Transfertdeferme.com

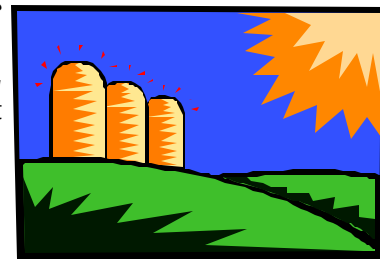


Agneaux Verreault : une initiative peu banale

En mai 1994, une nouvelle compagnie est créée dans la région du Bas-Saint-Laurent (Sainte-Angèle-de-Mérici) sous le raison sociale d'Agneaux Verreault. Sur l'initiative d'un agriculteur à la retraite de la région, Daniel Ouellet, et de la présidente du Groupe Maritime Verreault de Cap-Chat, Denise Verreault, cette entreprise vise à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes dans le métier d'agriculteur. L'entreprise fonctionne selon le modèle de l'incubateur, modèle fréquemment utilisé dans l'industrie de la haute technologie et de l'informatique. L'achat d'une ferme est le premier geste concret posé par la nouvelle entreprise. Des sommes importantes, toutes de sources privées, sont investies afin de construire une bergerie et acheter de la machinerie adaptée à une agriculture de grande envergure. Au fil du temps, Agneaux Verreault acquiert des fonds de terre et des bâtisses et possède aujourd'hui 6 fermes satellites qui servent à établir des jeunes en agriculture. L'ensemble représente 2 000 brebis, 1 800 acres cultivés et 1 000 acres de boisés. La compagnie recrute

principalement des jeunes âgés entre 25 et 30 ans, avec ou sans antécédents agricoles, et qui ne peuvent faire aucun investissement de départ. La première année, ces jeunes sont salariés dans l'entreprise et se constituent un capital en vue de l'achat de brebis (une cinquantaine environ) l'année suivante. Ils apprennent leur nouveau métier au contact de leurs prédécesseurs plus expérimentés en faisant des stages dans les satellites de l'entreprise. En cette première année, les jeunes sont mis à rude épreuve et seuls les plus motivés demeureront. La seconde année, les jeunes qui ont acquis leurs brebis s'installent chacun sur un site de la compagnie, adoptent un nom de ferme et signent un bail de dix ans avec option d'achat. Encadrés par la compagnie, les futurs agriculteurs font leurs premiers pas de manière autonome. La machinerie leur est prêtée et le travail des champs se

Les futurs agriculteurs formés chez Agneaux Verreault ont la cote auprès de la Société de financement agricole du Bas Saint-Laurent



(Suite page 4)

La situation du transfert de ferme aux États-Unis

Depuis plus de 50 ans, la situation des jeunes de la relève aux États-Unis préoccupe les fermiers et les spécialistes du monde rural. En effet, depuis les années 1950, le Département de l'agriculture des États-Unis (USDA) reçoit régulièrement des lettres de fermiers qui sont inquiets à propos du déclin du nombre de fermes, de l'augmentation rapide de l'âge moyen des fermiers et du déficit de jeunes reprenant la relève sur les fermes. Les données du Recensement de l'agriculture des États-Unis semblent confirmer ces inquiétudes alors que l'on enregistre une baisse substantielle des nouveaux entrants en agriculture.

En 1997, 924 000 fermiers américains avaient 55 ans et plus et contrôlaient environ la moitié des terres cultivées aux États-Unis. Selon les modèles établis par l'USDA, il est possible d'estimer que, d'ici dix ans, la moitié de ces fermiers quitteront l'agriculture, rendant de ce fait leurs terres disponibles pour la jeune génération. Ces fermiers devraient être remplacés par 250 000 nouveaux entrants en agriculture. Toutefois, les difficultés économiques dans le secteur agricole américain risquent de faire diminuer le nombre de jeunes de la relève susceptibles de reprendre ces terres. De plus, l'ampleur toujours plus importante du capital requis pour s'installer en agriculture est considérée comme l'une des principales causes du déclin des nouveaux venus dans le secteur agricole. Ce déclin est observé uniquement du côté des jeunes qui font de l'agriculture à temps plein, alors que le nombre de ceux qui pratiquent l'agriculture à temps partiel est en hausse aux États-Unis.

Le problème du faible nombre d'entrants en agriculture est noté dans presque tous les

États agricoles américains. Par exemple, en 1997, seulement 976 fermiers au Nebraska avaient 25 ans et moins. En comparaison, ils étaient 1 350 en 1990 et 2 127 en 1987. Dans l'est du pays, une problématique similaire semble se dessiner. Par exemple, il y a aujourd'hui, dans l'État de la Pennsylvanie, deux fois plus de fermiers qui ont plus de 65 ans que de fermiers ayant moins de 35 ans. De plus, dans la prochaine décennie, c'est le quart des fermes de l'État qui changeront de mains. Les mesures et initiatives visant à faciliter le transfert de ferme varient beaucoup dans chacun des États. Le Wisconsin, l'Iowa et le Nebraska sont des chefs de file en la matière. Par exemple, l'État du Wisconsin a mis sur pied un centre de transfert de ferme offrant de très nombreux services.

Le plus souvent, les programmes d'aide financière s'adressent aux nouveaux entrants en agriculture, plus rarement aux propriétaires qui souhaitent prendre leur retraite. Toutefois, il y a une prise de conscience qui se fait sur l'importance de travailler sur les deux fronts du transfert de ferme, soit l'entrée des jeunes et la sortie des propriétaires prêts pour la retraite. Un exemple de cette nouvelle orientation se trouve dans le *Beginning Farmer Tax Credit Act* dont s'est doté le Nebraska en 1999. Dans cette loi, il est possible pour un agriculteur qui prend sa retraite de louer des terres à un jeune fermier débutant sans avoir à payer d'impôt sur les revenus qu'il retire de cette transaction.

Pour en savoir plus, visitez le site d'Agri-Gestion Laval (<http://www.agl.ulaval.ca>), à la section Transfert de ferme, et cliquez sur le titre de l'article suivant: *La situation du transfert de ferme aux États-Unis*.

Selon la National Commission on Small Farms, le quart des jeunes fermiers américains détiennent un avoir net en deçà de 100 000 dollars. Cette somme est nettement en dessous de ce que l'Economic Research Service de l'USDA considère comme le minimum requis pour avoir une exploitation viable, c'est-à-dire 500 000 dollars.





Équipe de rédaction

Raymond Levallois
Diane Parent
Jean-Philippe Perrier
Jacques Tondreau

Téléphone : (418) 656-2131, poste 2395
Télécopie : (418) 656-2480
Messagerie : Jacques.Tondreau@agl.ulaval.ca

Une équipe à votre service

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB
[HTTP://WWW.AGL.ULAVAL.CA/](http://www.agl.ulaval.ca/)

Agri-Gestion Laval, un groupe de recherche et d'extension de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, existe depuis plus de 25 ans. Chaque membre de l'équipe est un professionnel du secteur de l'agriculture ou de l'informatique. Agri-Gestion offre une variété de produits et de services de qualité qui s'adressent aussi bien aux agriculteurs qu'aux conseillers agricoles.

Sa mission principale est de contribuer au développement de la gestion agricole au Québec. Les recherches, les services adaptés aux besoins et la conception d'outils informatisés de gestion visent à amener les agriculteurs à gérer plus efficacement leur entreprise.

Pour mener à bien sa mission, Agri-Gestion Laval collabore avec des intervenants du milieu : le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, les syndicats de gestion, l'Union des Producteurs Agricoles, les clubs agroenvironnementaux, ainsi que bien d'autres.

Agneaux Verreault (suite)

fait en commun avec tous les producteurs d'Agneaux Verreault. Lorsqu'ils auront acquis une certaine expérience sur leur propre ferme, ils seront invités graduellement à acquérir les fondements de la gestion de l'entreprise agricole. Lorsqu'ils sont définitivement prêts à prendre en main leur exploitation sur tous les plans, les jeunes contractent un emprunt auprès d'une maison de crédit. Selon la Société de crédit agricole de la région du Bas-Saint-Laurent, les futurs agriculteurs provenant d'Agneaux Verreault ont la cote. Les jeunes qui sont devenus agriculteurs via Agneaux Verreault obtiennent de bons résultats avec leur entreprise, à tel point que certains d'entre eux ont développé une fibre d'entrepreneur et souhaitent aussi agir à titre d'incubateur d'exploitation agricole. Agneaux Verreault continue son expansion et a acheté ces dernières années d'autres fonds de terre tout en conservant des états financiers exempts de

dette. Cette formule d'insertion professionnelle des jeunes en agriculture est particulièrement intéressante dans un environnement où la transmission des fermes rencontre des barrières parfois infranchissables. Ce type d'incubateur permet également à des jeunes qui ne sont pas issus du milieu agricole d'anticiper une carrière en agriculture. Fait non négligeable, Agneaux Verreault ne dépend pas des fonds publics pour son développement ou son fonctionnement : cette compagnie s'appuie uniquement sur du capital privé. Cela suppose que contrairement à ce qu'on entend parfois, il est peut-être rentable d'investir en agriculture.

Ces informations ont été obtenues lors d'une entrevue effectuée par Isabelle Charon auprès d'un actionnaire d'Agneaux Verreault, en octobre 1999.

